

observateurs de bord, tâche qu'ils avaient jusqu'alors accomplie à merveille. Mais au-delà de ce niveau, le problème se corse.

Vu que l'avion CF-5 est l'objet d'un débat à l'heure actuelle à la Chambre et ailleurs au pays, je dirai que la meilleure preuve des lacunes de cet avion, comme les journaux l'ont signalé, c'est qu'aucun simulateur n'a été acheté aux fins de la formation des pilotes. Le ministre aime à dire que les armes sont devenues fort compliquées. L'une des raisons pour lesquelles l'instruction auxiliaire au sein de l'aviation a été méthodiquement réduite est que les avions, les armes et les techniques sont devenus tellement compliqués qu'il n'était plus possible aux unités dites de réserve d'assurer un rendement efficace.

Peu importe les qualités de l'avion CF-5—et le ministre, encore une fois, a chanté les vertus de cet avion à tel point que je suis persuadé qu'il y a anguille sous roche—il doit sûrement susciter certains problèmes. L'expérience m'a appris que tout nouvel avion, même les anciens avions peu compliqués de la Seconde Guerre mondiale, tout prototype d'avion, voire une version modifiée ou nouvelle d'un aéronef existant, dissimule toujours une foule de «lutins».

J'ignore si le ministre a entendu parler des «lutins», ces mystérieux petits individus dont l'avion CF-5 me semble particulièrement infesté. En tout cas, le comité recevra sans doute de plus amples renseignements à ce sujet.

Quant à la question du simulateur, monsieur le président, je crois que surtout en raison des complexités des avions modernes, il est établi dans la pratique pertinente qu'on ne peut pas donner une instruction aéronautique suffisante sans une simulation quelconque au sol. Le fait même que le Canada ait décidé de se retirer du contrat visant ce simulateur évoque l'idée que les Américains ont décidé que cet avion ne convient pas aux opérations militaires.

Le ministre associé de la Défense nationale a dit tantôt qu'on avait vendu à d'autres pays un bon nombre de CF-5. Si cet avion fait l'objet d'une pareille demande, il serait peut-être bon de se servir d'un simulateur. On ne réalisera pas un programme de formation satisfaisant en se bornant à des techniques de formation dans l'air. C'est coûteux et c'est aussi très inefficace parce que c'est seulement dans un avion-école ou un simulateur au sol que l'on peut obtenir la situation de contrôle nécessaire à la formation des équipages, d'une

part, et aussi au maintien d'une efficacité tactique.

Même pendant la Seconde Guerre mondiale, alors que les avions étaient encore relativement lents et les techniques moins poussées, les équipages n'étaient pas autorisés à participer aux vols d'opérations et d'avoir un minimum d'une heure dans l'avion-école Link. Je parle des pilotes d'avions de chasse de nuit qui devaient résoudre un problème particulièrement difficile du point de vue du vol aux instruments. Là encore les progrès réalisés depuis la Seconde Guerre mondiale ont été tellement extraordinaires que si le ministre veut toujours acheter des CF-5 il devrait reconsidérer la question de l'utilisation d'un simulateur.

En résumé—je pense que mon temps de parole est expiré—je tiens à répéter ce que j'ai dit en commençant. Si le ministre veut surmonter les difficultés évidentes auxquelles se heurte actuellement le ministère de la Défense nationale, il devrait permettre aux structures de commandement de se ressaisir et d'arrondir les angles, avant d'aller plus loin.

• (5.30 p.m.)

Établissons des plans quinquennaux; formulons des principes directeurs. Il ne suffit pas de réorganiser le quartier général des armées, puis de donner l'ordre d'intégrer. C'est très bien de poursuivre l'intégration des forces armées, mais vous devez établir des principes directeurs; autrement vous rendez gloire au désordre. Vous avez affaire à un être humain qui ne peut s'adapter qu'à un certain rythme. Nous savons tous que les membres des forces armées sont peut-être moins souples à cet égard que les autres catégories d'êtres humains. Il vous faut prendre en considération les facteurs psychologiques qui interviennent dans l'adaptation de l'individu. Je sais, en ma qualité de membre de l'opposition, que les forces armées ont à cœur cette difficulté qui les ronge. Voilà ce qui est en train de détruire le moral des forces armées.

Le ministre a parlé hier d'économie dans les forces armées. Il réussirait davantage à réaliser de réelles économies s'il songeait à recourir à des méthodes administratives en ce qui concerne la comptabilité, la mise en adjudication et d'autres aspects de l'organisation de la défense qui, dans le passé, ont échappé à toute surveillance proprement dite. Il suffit de mentionner le fiasco dans l'affaire de l'Avro pour se rappeler la situation qui régnait et qui règne encore dans une bonne mesure. L'esprit de corps est essentiel à une